

Paraît lorsque la  
Municipalité le juge  
nécessaire

(Affiché dans les trois  
villages et publié sur le site  
communal).

N° 02/2016

## INFORMATIONS OFFICIELLES

[www.goumoens.ch](http://www.goumoens.ch)  
[greffe@goumoens.ch](mailto:greffe@goumoens.ch)

Commune de  
Goumoëns



### **Législature 2016-2021 – Nouvelles Autorités dès le 1<sup>er</sup> juillet prochain**

Le nouvel Exécutif est au complet, soit :

M. Philippe Jamain, Syndic (Goumoens-la-Ville), Mme Annie Marguerat, Municipale (Goumoens-la-Ville), M. Bernard Favre, Municipal (Eclagnens), M. Laurent Vulliamy, Municipal (Goumoens-la-Ville) et M. Jean-Pierre Millioud, Municipal (Eclagnens).

Afin de présenter la nouvelle Municipalité à la population, une agape est prévue **à la grande salle dimanche 17 avril 2016 dès 17h00**. Nous remercions d'ores et déjà la société de jeunesse de sa précieuse aide dans l'organisation de ce moment convivial.

### **Police des constructions / Travaux d'entretien ou rénovation**

Pour tous travaux d'entretien ou rénovation de bâtiment nécessitant l'installation d'un échafaudage, les propriétaires voudront bien informer préalablement la Municipalité par écrit.

### **Centre de tri - déchets récoltés en 2015**

Papiers et cartons : 67,18 to., encombrants et bois impropres : 53,12 to., métaux divers : 19,956 to., verre : 47,16 to., récupérables (habits, vieux pain, etc.) : 3,021 to., matériaux inertes : 20,70 to., électroménagers : 8,444 to., plastiques : 26,369 to., déchets spéciaux (ampoules, piles, etc.) : 1,799 to. Total : 247,749 tonnes, soit par habitant : 248,750 kg.

### **Passeport vacances 2016**

La vente des passeports vacances aura lieu au Greffe municipal du 09 au 20 mai 2016 durant les heures d'ouverture du bureau.

Périodes du passeport vacances :

- **Juillet** : du lundi 4 au dimanche 17
- **Août** : du lundi 8 au dimanche 21
- **Traditionnel** : pour les enfants nés entre le 1<sup>er</sup> juillet 2000 et le 30 juin 2007 / Prix : Fr. 45.00 pour le 1<sup>er</sup> enfant et Fr. 40.00 pour le 2<sup>ème</sup> et suivants de la même famille.
- **Farniente** : pour les enfants dès 13 ans révolus et scolarisés au maximum 11<sup>ème</sup> Harnos / Prix : Fr. 25.00.
- Merci d'apporter une **photo récente** type passeport.

→ Suite au verso →

### **Démarchage téléphonique**

Il est précisé qu'en aucun cas la Municipalité autorise des entreprises à faire du démarchage téléphonique « avec l'accord de la Commune ». La population est priée de prendre garde aux affirmations mensongères.

### **Proximité – Gendarmerie**

Le poste Mobile de la Gendarmerie vaudoise sera présent dans la Commune, **jeudi 19 mai 2016 le matin**, à côté de la Maison de Commune. Les gendarmes seront à disposition de la population et pourront ainsi répondre aux questions.

La Municipalité